

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Gaec de 01/2019 à 12/2025 Exploitant agricole	2019 : 9 300 € Net 2020 : 9 300 € Net 2021 : 9 300 € Net 2022 : 9 300 € Net 2023 : 9 300 € Net 2024 : 9 300 € Net 2025 : 9 300 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Ras de 01/2019 à 12/2025 Ras Commentaire : Ras	2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net 2025 : 0 € Net

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Mairie de saint pierre cherignat de 01/2019 à 12/2024 Maire	2019 : 7 044 € Net 2020 : 7 044 € Net 2021 : 7 044 € Net 2022 : 7 044 € Net 2023 : 7 044 € Net 2024 : 7 044 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : Ras 0 € Nombre de parts détenues : 0	0

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : [REDACTED]
	Commentaire : [REDACTED]

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
RAS	RAS

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 01/2019 à 12/2024	2019 : 7 044 € Net 2020 : 7 044 € Net 2021 : 7 044 € Net 2022 : 7 044 € Net 2023 : 7 044 € Net 2024 : 7 044 € Net

Observations

[REDACTED]

Je soussigné Sylvain Gaudy certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 14/03/2025 09:12:48

Signature : Sylvain Gaudy